



DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT (REOI)

Sélection d'un cabinet d'audit (contrat-cadre pour les petites missions) pour les audits de performance des projets et programmes de la CEDEAO

Référence n° 3-ECW-/VP-DBT/CL/21-11/ne

1. Le Bureau de l'auditeur général des institutions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a l'intention d'utiliser une partie de son budget approuvé pour 2022 pour sélectionner un cabinet d'audit pour les audits de performance des projets et programmes de la CEDEAO.
2. Les objectifs de ces audits de performance, entre autres, sont de permettre à l'auditeur de fournir des assurances raisonnables à la direction, au comité d'audit et au Conseil des ministres, que les programmes ont été bien conçus, sont mis en œuvre dans le contexte des cadres classiques des 3E (économie, efficacité et efficience), ainsi que des cadres auxiliaires 4E (éthique, équité, environnement et amélioration économique globale). Par-dessus tout, ils doivent s'assurer que les programmes ont une finalité commune unifiée, pour converger et produire la bonne gouvernance attendue, une région prospère, pacifique et cohésive pour les États membres et les citoyens de la CEDEAO.
3. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure les interventions de la CEDEAO (projets et programmes) dans les domaines thématiques énumérés ci-dessus sont mises en œuvre dans la région de la CEDEAO pour atteindre les résultats et impacts d'intégration souhaités ; et surtout que les éléments d'économie, d'efficacité et d'efficience sont considérés comme primordiaux.
4. Les domaines à examiner ne sont qu'indicatifs et non exhaustifs, ils comprennent entre autres : la gestion de projet, le système d'achat de projets et la gestion financière des projets.
5. La durée de chaque mission serait convenue lors de la signature de la lettre de mission d'audit spécifique.
6. La Commission de la CEDEAO invite les cabinets d'audit éligibles à soumettre leur manifestation d'intérêt pour la fourniture de ces services. Tous les cabinets de conseil éligibles et qualifiés intéressés doivent fournir des informations sur leurs qualifications et leur expérience, démontrant qu'ils sont qualifiés pour fournir des services similaires. Les critères de préparation de la liste restreinte sont les suivants :
 - a) Expérience générale en audit au cours des 10 dernières années (2012 - 2021) ;
 - b) Expérience spécifique :
 - i. Doit démontrer avoir exécuté au moins deux (2) missions similaires pour l'une ou l'autre des organisations internationales de renom ; des donateurs pour des projets OU institutions publiques au cours des dix (10) dernières années (2012 - 2021);



- ii. Doit démontrer avoir exécuté au moins une (1) mission similaire dans la région de la CEDEAO au cours des 10 dernières années (2012 - 2021) pour des organisations internationales de renom, des donateurs pour des projets OU des institutions publiques.
- c) Liste des compétences appropriées pertinentes pour cette mission (liste et qualifications) ;
- d) Fournit la preuve de la disponibilité du personnel ayant la capacité de produire des rapports électroniques et tous autres documents pertinents en anglais, en Français et en portugais.
- e) Maîtrise de la langue : Maîtrise de l'anglais, du Français ou du portugais (lu, parlé et écrit). La connaissance pratique de plus d'une des langues officielles sera un atout supplémentaire.

***NB : Chaque référence (expérience) doit être résumée sur une feuille de projet avec toutes les pièces justificatives pertinentes indiquant les coordonnées des autorités contractantes ou du client, afin de faciliter la vérification des informations fournies. Pour chaque projet de référence, les consultants doivent soumettre les contrats (page couverture avec titre et page avec signatures) OU attestation de bonne performance OU certificat d'achèvement.**

7. Les consultants peuvent constituer des coentreprises pour améliorer leurs chances de qualification.
8. Les critères d'éligibilité, la préparation de la liste restreinte et la procédure de sélection sont conformes au Code des marchés publics de la CEDEAO qui est disponible sur le site Internet de la Commission de la CEDEAO à l'adresse www.ecowas.int
9. Les entreprises/consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations et éclaircissements aux adresses e-mail mentionnées ci-dessous pendant les heures de travail: **9h00 - 17h00, heure nigériane, (GMT + 1) du lundi au vendredi (sauf jours fériés):** sbangoura@ecowas.int avec copie à procurement@ecowas.int; rkawunyo@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int; neremie@ecowas.int .
10. La manifestation d'intérêt doit être soumise par voie électronique à l'adresse électronique indiquée ci-dessous, au plus tard le **10 décembre 2022, à 11h00 (GMT + 1), heure nigériane** et doit être clairement indiquée : « **Sélection d'un cabinet d'audit (contrat-cadre pour les petites entreprises) missions) pour les audits de performance des projets et programmes de la CEDEAO** ».
Courriel : auditframeworkcontract@ecowas.int
11. Les langues de travail sont **l'Anglais, le Français et le Portugais**. La manifestation d'intérêt sera soumise en **Anglais OU en Français OU en Portugais**.

Commissaire, Services internes